



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV551-2 - Fiscalité de la location et rénovation énergétique

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

Comptables et gestionnaires gérance, leurs collaborateurs
Conseils en gestion de patrimoine

Objectifs pédagogiques

Identifier les incitations fiscales à la rénovation énergétique des biens loués/à louer classés E, F ou G

Conseiller efficacement ses clients bailleurs/investisseurs

Pré-requis

être un professionnel de l'immobilier

Programme

1- INTRODUCTION

Contexte

2- LE DEFICIT FONCIER ET LA RENOVATION ENERGETIQUE

Rappel du traitement d'un déficit foncier

Le déficit de droit commun

Le déficit financier

Une simulation

La mesure : un plafond d'imputation majoré

De la loi de finances rectificative 2022 au décret d'application du 23 avril 2023

Les conditions d'application

Le champ d'application de la mesure

Les travaux concernés



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Les obligations comptables et déclaratives
Les avantages et les inconvénients
Des simulations

3 -LE MECANISME DENORMANDIE ET LA RENOVATION ENERGETIQUE

Les grands principes du mécanisme
Son champ d'application
Les conditions à respecter
La réduction d'impôt accordée
La place des travaux de rénovation énergétique dans le mécanisme
Les travaux concernés
Les pourcentages de travaux de rénovation énergétique à respecter
Les avantages et les inconvénients
Des simulations

4-LA LOCATION MEUBLEE ET LA RENOVATION ENERGETIQUE (focus)

Rappel de la fiscalité de la location meublée
La place des travaux de rénovation énergétique dans la détermination du résultat
Les avantages et les inconvénients

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :
- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE